

*M. Mackenzie King*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis que le premier ministre devrait s'abstenir de proposer à Sa Majesté le Roi la collation, à tout sujet de Sa Majesté résidant au Canada, de toute dignité de pairie, de tout ordre de baronnetage ou de chevalerie.

*M. Speakman*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Considérant que par l'adoption de la résolution proposée dans cette Chambre pour l'institution d'un Conseil national de recherches scientifiques et sociales, le Parlement a admis le principe de l'application organisée des méthodes scientifiques à l'étude des problèmes économiques;

Considérant que les conditions qui existent dans ce Dominion et dans le monde entier, le fardeau toujours plus lourd des dettes, la stagnation générale des affaires, l'anomalie de la pauvreté générale et de la misère au milieu d'une abondance jusqu'ici inconnue, indiqueraient comme conclusion inévitable que cette adhésion donnée à ces principes scientifiques, il faudrait la traduire maintenant par une action précise;

Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le temps est maintenant arrivé, qu'il est même passé depuis longtemps, où une certaine mesure de direction, bien étudiée, scientifique, et nationale dans sa portée, devrait être substituée à la pratique actuelle de la concurrence sans limites et de l'effort individuel non guidé dans la conduite de la vie économique du Canada.

*M. Reid*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Considérant qu'un grand nombre de matelots canadiens de la côte du Pacifique, en Colombie-Britannique, n'ont pas d'emploi, et, dans plusieurs cas, sont dans le besoin;

Et considérant que des propriétaires de navires et de vaisseaux immatriculés au Canada sur la côte du Pacifique, en Colombie-Britannique, donnent de l'emploi dans une large mesure, à des matelots, à des cuisiniers et à des mécaniciens d'origine orientale;

Et considérant que les autres pays donnent plus d'attention à l'emploi de leurs propres nationaux sur les navires et les vaisseaux qui appartiennent à leur propre contrée;

Et considérant que le gouvernement canadien donne, sous la forme de subventions, de grosses sommes d'argent aux propriétaires de navires et de vaisseaux;

Et considérant qu'il est désirable de donner tout l'encouragement possible à l'emploi, sur tous les navires et vaisseaux enregistrés au Canada ou possédés par des Canadiens, d'officiers, de matelots, de cuisiniers et de mécaniciens de nationalité canadienne blanche de préférence à ceux qui sont d'origine orientale;

Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait prendre telles mesures qui fourniraient de l'emploi à un nombre plus grand de citoyens canadiens blancs sur tous les navires et vaisseaux immatriculés au Canada ou possédés par des Canadiens, et dont les propriétaires reçoivent des subventions en argent du trésor public du Canada.

*M. Elliott*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis que la Loi du prêt agricole canadien et la Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien, 1934, devraient être modifiées de façon que le taux d'intérêt sur les hypothèques de prêt agricole soit 4 pour cent par année au lieu du taux maintenant en vigueur.

*M. Duff*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis qu'il est opportun que le gouvernement du Canada entame de nouvelles négociations avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de conclure une convention de commerce réciproque satisfaisante entre le Canada et les Etats-Unis, conven-